

Barème des honoraires

Le présent barème comporte des tranches cumulatives

POUR UNE VENTE SUR-MESURE

Tranche du prix de vente (habitations, commerces, terrains)	Honoraires par tranche
Jusqu'à 100 000 €	FORFAIT 10 000 €
Par tranche de 100 000 € entamée	FORFAIT 5 000 €

- Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.
- Barème en vigueur au 1er Janvier 2021.
- Montant minimum d'honoraires TTC : 10 000 € (à l'exception des garages et stationnements : 3 000 €).
- Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives.

www.jdi95.com

77 bis, rue des Chesneaux - 95160 MONTMORENCY

Tel: 01.39.60.06.86 / 06.30.52.89.73



- Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi au millier d'euros supérieur.
- Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux légal en vigueur, actuellement 20 %

www.jdi95.com

77 bis, rue des Chesneaux - 95160 MONTMORENCY

Tel: 01.39.60.06.86 / 06.30.52.89.73